

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7291713801**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7291713801>

Cette annonce a été mise en ligne le **18 mai 2022** sur **Agriculteur Normand-web**  
Pour le département : **14 - CALVADOS**

*Cabinet d'avocats  
HOUDAN LEGRAND RÉTIF  
4 Boulevard Georges Pompidou  
14000 CAEN*

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile.

DENOMINATION : SCI ROBAPOQUE.

SIÈGE SOCIAL : COURSEULLES-SUR-MER (14470), 3 rue des Dunes.

OBJET : La Société a pour objet, en France ou à l'étranger, directement ou indirectement :

La propriété, par acquisition ou autrement, la gestion à titre civil (notamment par le biais de la mise en location) de biens et droits immobiliers et de toutes valeurs mobilières, et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés, et de tous autres biens meubles et immeubles (bâti ou non), à quelque endroit qu'ils se trouvent. Et accessoirement la vente de ces biens ou droits. Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement aux biens dont s'agit, à condition qu'elles n'altèrent pas le caractère civil de la Société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : MILLE EUROS (1.000 Euros).

APPORTS EN NUMÉRIQUE : 1.000 Euros, libérés conformément à la loi.

GERANCE : La Société QUENARO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 Euros, dont le siège est sis à COURSEULLES-SUR-MER (14470), 3 rue

des Dunes, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN sous le numéro 790 172 001, elle-même représentée par son gérant Monsieur Gilles PARDILLOS.

CESSION DE PARTS : Toute cession de parts sociales est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale.

IMMATRICULATION : R.C.S CAEN.

Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

